

## Sous-location et renouvellement de bail

Par Weber, le 27/01/2009 à 14:03

Bonjour,

Je suis actuellement en sous-location depuis 7 mois (le propriétaire est bien au courant de la situation). La personne qui me loue le 2 pièces, Monsieur D, n'habite plus dans l'appartement depuis au moins 1 an et le bail se termine en juin 2009.

Le propriétaire et mois-même souhaitons refaire un bail à mon nom. Toutefois, Mr D veut récupérer l'appartement et renouveler son bail.

Je souhaiterais connaitre mes droits concernant mon logement. Ai-je le droit de rester dans l'appartement jusqu'en juin ? Dans quelle conditions pouvons-nous refaire un bail à mon nom ? ...

Pouvez-vous m'informer sur la démarche à suivre ou m'orienter ?

Je vous remercie d'avance Cordialement, Céline